



AVIS

Conformément à l'article 7.7 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public de la demande (N° du dossier : 3/21/0161) d'exploitation :

**Etablissement** : COBOLUX SA

**Objet** : boucherie, immeubles de bureaux, garage et parking couvert, boulangerie et pâtisserie, installations de production de froid

**Emplacement** : Wecker, 9, Hauptstrooss.

Le dossier de demande d'autorisation peut être consulté par le public intéressé à la maison communale à L-6834 Biwer, 6, Kiirchestrooss, du 22 juillet au 14 août 2021 inclus.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Marc LENTZ  
bourgmestre

Pierre BAYONNOVE  
secrétaire communal